

20,rue Leconte de Lisle  
38029 Grenoble Cedex  
Tél. : 04 58 55 21 70  
Courriel : [emploicompetences@afiph.org](mailto:emploicompetences@afiph.org)  
[www.afiph-emploi-competences.org](http://www.afiph-emploi-competences.org)

## Formation cœur de métier

### GESTES ET POSTURES AU POSTE DE TRAVAIL, SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

#### Public:

- Travailleurs en ESAT
- Travailleurs en EA
- Aucune connaissance préalable n'est requise

#### Rythme et tarif:

- une 1/2 journée de 3 heures
- 500 € par groupe de 10 personnes au maximum

#### Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

### OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Comprendre les risques professionnels : définition, types et impacts de ces risques en situation de travail.
- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Identifier les bonnes pratiques en matière de prévention des risques : repérer les mesures individuelles et collectives adaptées aux risques repérés.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Ce module de formation introduit les responsabilités légales de l'employeur et des salariés en matière de santé et sécurité au travail.
- Il aborde les intérêts de la prévention sous le prisme des disciplines d'ergonomie et de psychologie du travail, spécialistes de ces questions.
- Les notions de risque et de danger et leurs conséquences (accidents et maladies professionnelles) pour la santé du travailleur.
- Cette formation vise à sensibiliser à l'analyse du risque et à permettre aux travailleurs d'adopter les bonnes pratiques : mesures individuelles et collectives.
- Cette sensibilisation intégrera un temps d'échange autour de situations de travail (réelles ou fictives) comportant des risques dans le but d'encourager les travailleurs à identifier les mesures de prévention adaptées à mettre en place ; ainsi que les conseils afin d'éviter les accidents.

### MODALITES :

- Ce module de formation repose sur une pédagogie adaptée, alternant temps de partage théorique et pratique à travers des mises en situations et/ou échanges concernant les situations vécues par les travailleurs.
- Il se déroule en présentiel, dans une salle prévue par la structure accueillante, avec un groupe composé de 8 à 10 travailleurs maximum.
- L'utilisation de supports audio-visuels sera privilégiée afin de rendre le contenu de la formation plus explicite.

### INTERVENANTS :

- L'intervenant L'intervenante – formatrice est une psychologue du travail qui maîtrise de par sa formation et ses